

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :  
D\_2023\_2\_5

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Présents : 11

Votants : 17

**Objet : Affectation du  
résultat : budget Ferme  
Équestre**

**SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023**

L' an deux mille vingt trois, le vendredi 14 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 06 Avril 2023

**Présents** : Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Pouvoirs :**

Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André  
Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie  
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel  
Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne  
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur VIOLLE Willy  
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise

**Absent(s)** : Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur ROUX Hervé

**Excusé(s)** : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame BASTIEN Joëlle, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur PRIVAT Jean

**Secrétaire de Séance** : Madame Françoise FOUSSAT

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2022,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<b>Reports _ POUR RAPPEL</b>	
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	-12 261.40 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	0.00 €
<b>Soldes d'exécution</b>	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	-222.47 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	18 701.75 €
<b>Restes à réaliser</b>	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
<b>Besoin net de la section d'investissement</b>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	12 483.87 €
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :	
<b>Compte 1068</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	12 483.87 €
<b>Ligne 002</b>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	6 217.88 €

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

